



LA BROSSE & DUPONT

## ZAC Saint Mathurin – 60 000 Allonne SIEGE REGIONAL ET CENTRE DE DISTRIBUTION



### **Demande d'enregistrement** Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Juin 2022  
Version 1



#### PÔLE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Siège social - Agence Sud  
ZAC Pôle Actif  
14, allée du Piot  
30660 Gallargues le Montueux  
Tél. : 04 66 35 72 64

Agence Île-de-France  
9, allée des Impressionnistes  
Le Monet - BP 57269 Villepinte  
95957 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 48 17 78 11

AMF Qualité Sécurité Environnement  
SARL au capital de 8.000 €  
SIREN 448 464 917 - APE 7112 B  
TVA Intracommunautaire FR 10448464917  
[www.andine-groupe.com](http://www.andine-groupe.com)

## SOMMAIRE

### 1. Fichier Numérisé GUNenv

### 2. PIECES JOINTES

PJ n°1 - Description du projet	X
PJ n°2 - Respect des prescriptions générales applicables à l'installation	X
PJ n°2bis - Documents annexe justifiant le fonctionnement des installations en conformité avec les prescriptions générales édictées par l'arrêté ministériel	X
PJ n°3 – Demandes d'aménagement aux prescriptions générales applicables à l'installation	Sans objet
PJ n°4 - Compatibilité aux documents d'urbanisme	X
PJ n°5 - Listing parcellaire	X
PJ n°6 – Géolocalisation de la parcelle	Dépôt en ligne
PJ n°7 – Dispense d'évaluation environnementale	Sans objet
PJ n°8 - Incidences notables sur l'environnement	X
PJ n°9 - Pièces annexes décrivant les incidences notables sur l'environnement	X
PJ n°10 – Evaluation des incidences Natura 2000	Sans objet
PJ n°11 - Capacités techniques et financières	X
PJ n°12 – Usage futur pour la mise à l'arrêt définitif de l'installation	X

PJ n°13 - Justificatif du dépôt de la demande de permis de construire	<b>X</b>
PJ n°14 - Justificatif du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement	<b>Sans objet</b>
PJ n°15 - Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes	<b>X</b>
PJ n°16 - Eléments en lien avec les installations soumises à l'autorisation de l'article L.229-6 de code de l'environnement (gaz à effet de serre)	<b>Sans objet</b>
PJ n°17 - Eléments en lien avec les installations de puissance thermique supérieure ou égale à 20 MW	<b>Sans objet</b>
PJ n°18 - Carte de localisation au 1/25 000	<b>X</b>
PJ n°19 - Plan des abords au 1/2 500 avec rayon de 100 m	<b>X</b>
PJ n°20 - Plan d'ensemble au 1/200 figurant le tracé des réseaux et l'affectation des terrains dans un rayon de 35 m	<b>X</b>

## Préambule

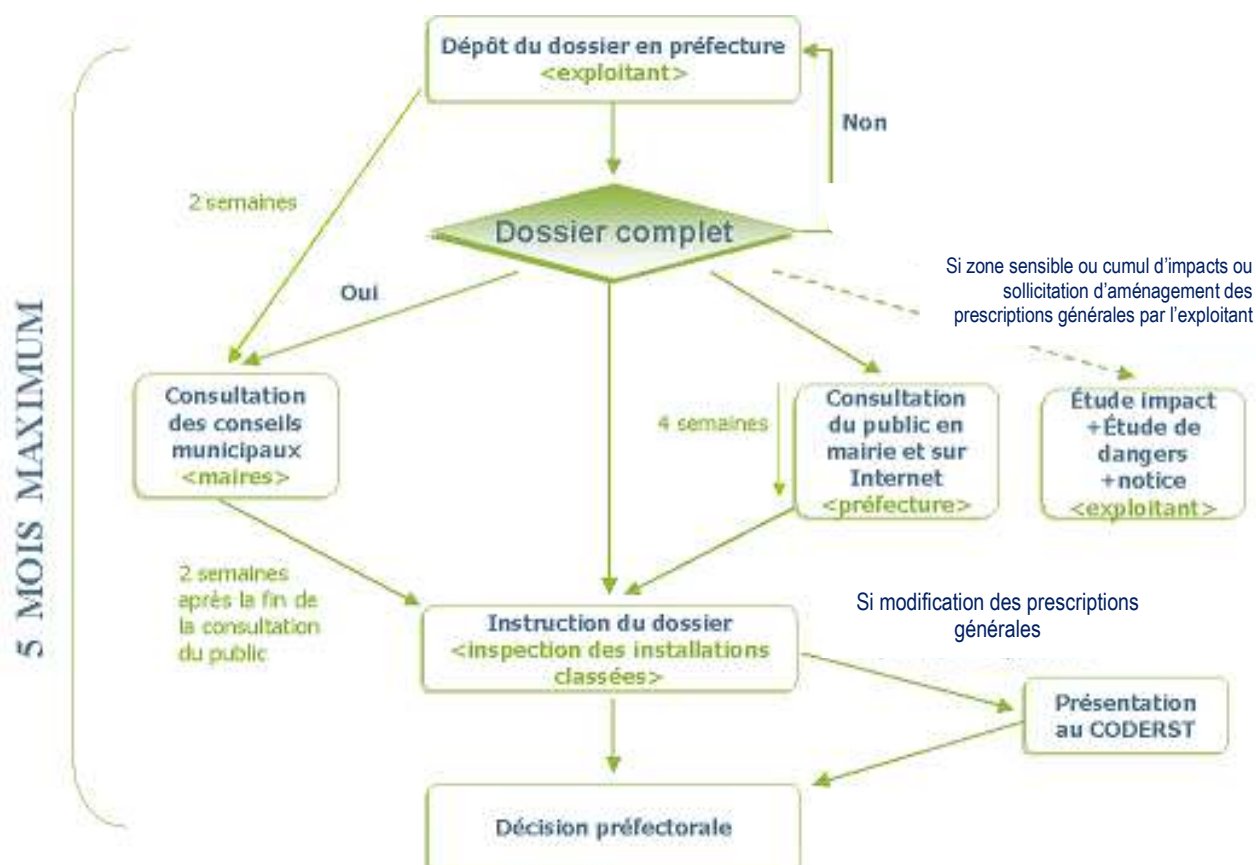
Le présent dossier est effectué en application du titre Ier du Livre V des parties législative et réglementaire du code de l'environnement.

Il concerne la demande d'enregistrement, déposée par la société LA BROSSE ET DUPONT pour son projet de construction d'une plateforme logistique destinée à stocker des produits d'hygiène et de beauté sur la commune d'Allonne dans le département de l'Oise (60).

## Contexte réglementaire de l'enregistrement

Les articles R.512-46-8 à R.512-46-18 du Code de l'environnement précisent le déroulement de l'instruction de la demande d'enregistrement, dans laquelle s'inscrit la consultation du public.

Le logigramme ci-dessous, issu de la circulaire du 22 septembre 2010 relative à la mise en œuvre du régime de l'enregistrement, présente le déroulement de la procédure d'enregistrement.



À l'issue de la procédure, le préfet prendra un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières, ou un arrêté de refus, ou engagera une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique.

# 1 - FICHER NUMERISE GUNEnv

## **2 - PIÈCES JOINTES**

**PJ 1 – DESCRIPTION DU PROJET**



**PJ 2 – RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES  
APPLICABLES A L'INSTALLATION**

**PJ 2BIS – DOCUMENTS ANNEXE JUSTIFIANT LE  
FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EN CONFORMITE  
AVEC LES PRESCRIPTIONS GENERALES EDICTEES PAR  
L'ARRETE MINISTERIEL**

**PJ 4 – COMPATIBILITE DES ACTIVITES PROJETEES AVEC  
L’AFFECTATION DES SOLS PREVUE POUR LES SECTEURS DELIMITES  
PAR LE PLAN LOCAL D’URBANISME**

**PJ 5 – PARCELLES DU PROJET**

**PJ 8 – INCIDENCES NOTABLES DU PROJET**

**PJ 9 – PIÈCES ANNEXES DÉCRIVANT LES INCIDENCES  
NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PJ 11 – DESCRIPTION DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES**

**PJ12 – USAGE FUTUR POUR LA MISE A L'ARRET DEFINITIF  
DE L'INSTALLTION**



**PJ13 – JUSTIFICATIF DEPOT DE LA DEMANDE DE PERMIS  
DE CONSTRUIRE**

**PJ 15 – COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES PLANS, SCHEMAS ET  
PROGRAMMES**

**PJ 18 – CARTE DE LOCALISATION AU 1/25 000**

**PJ 19 – PLAN DES ABORDS AU 1/2500**

**PJ 20 – PLAN D'ENSEMBLE AU 1/200**